

# Feuille de route Territoriale de l'Economie Sociale et Solidaire Responsable à horizon 2026.



## Rappel du déroulé de la démarche :

**1 webinaire d'introduction** en mai 2021 en présence de Johanna Rolland, Présidente de Nantes Métropole

**32 ateliers de travail** organisés en mai- juin avec les acteurs du territoire, les techniciens de Nantes Métropole, les Ecosolies, les des élus métropolitains ( plus de **300 participants** )

**1er temps de restitution** des travaux le 24 juin durant l'Assemblée Générale des Ecosolies

**Forte interaction** avec les autres feuilles de route- démarches portées par Nantes Métropole: Feuille de route Longévité, Pacte de la logistique durable, la « Fabrique de modèle économique de demain », Raison d'être de la Plateforme « RSE », Programme Alimentaire Territoriale, Feuille de route Transition Énergétique, Mobilité, ...

L'ambition de cette feuille de route est d'appuyer la transition énergétique, sociale, sociétale et environnementale du territoire, avec l'Économie Sociale, Solidaire, Responsable en impliquant l'ensemble des ressources et des organisations, dans une construction collective des solutions.

### # 1 : Transition et bien commun

Positionner l'ESS comme un pilier du développement économique responsable, au bénéfice de la transition énergétique, sociale, sociétale et environnementale du territoire.

- Transformation des pratiques
- Volonté d'impact fort
- Une philosophie d'action guidée par les principes de l'économie sociale et solidaire, en termes de partage de valeur, de gouvernance démocratique, d'ancrage territorial, de dynamique collective...

### # 2 : Tous acteurs

Mobiliser l'ensemble des ressources et acteurs du territoire pour qu'elles s'engagent dans des dynamiques de transition aux côtés des acteurs de l'ESS.

- S'adresser à tous : TPE, associations, PME, acteurs publics, universités, ...
- Développer les coopérations entre l'ESS et les autres acteurs économiques, de la recherche et de l'innovation

### # Engagement

Permettre à chaque entreprise et organisation d'amorcer une dynamique de transition, les accompagner dans cet engagement et créer les conditions de coopérations innovantes à l'avant-garde de la transition.

### # Expérience

S'appuyer sur le travail en commun déjà opéré dans le cadre de la feuille de route ESS précédente 2015-2021 :

- Animation du Solilab, lieu TOTEM de l'ESS sur le territoire
- Accompagnement à l'amorçage des projets entrepreneuriaux, à la structuration de filières de coopération, ...
- Les Ecosolies reconnu «Pôle territorial de Coopération Economique» (PTCE) , le territoire labellisé « Territoire French Impact».

Ce travail confère à la Métropole une position pionnière et une reconnaissance sur ces logiques de transition et coopération.

### # Expérimentation

Mobiliser le devoir d'expérimentation pour mettre en place à grande échelle des solutions innovantes au sein de filières de coopération. Cette volonté d'expérimentation repose sur la création et la mobilisation originale et innovante d'outils : commande publique, outils de financement et d'accompagnement, de la mobilisation du foncier et de l'immobilier, référentiel de création de valeurs, de mesure d'impact,

### # 6 Coopération :

Cette coopération se traduit par le travail de co-construction original entre Nantes Métropole, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les acteurs économiques du territoire, de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et de l'innovation,... pour écrire cette feuille de route. Elle engage un travail en transversalité avec les autres directions.

## # Innovation :

Explorer de nouvelles voies , expérimentation de configurations économiques ou juridiques originales, développement de nouveaux modes d'organisation pour répondre de manière pertinente aux besoins des habitants.

Cette feuille de route s'articule autour de **8 leviers d'actions**, mis au service du déploiement de 10 filières de coopération.

### **I - Les 8 leviers d'actions**

Ces leviers d'actions expriment des moyens, ressources ou modalités, portés par des acteurs et mobilisés au service du développement des secteurs d'activités des filières de coopération. Ils sont ici au nombre de 8.

- Evaluer et mesurer autrement la création de richesse (indicateurs d'impact)
- Inventer de nouveaux modèles de financement
- Renforcer l'accompagnement des acteurs
- Dessiner la stratégie immobilière pour le déploiement des projets ESS sur le territoire, avec comme projet emblématique le SOLILAB de demain
- Assurer un maillage et une coopération territoriale
- Communiquer et rendre lisible les actions vers le grand public et les entreprises
- Concevoir une offre de services dédiées aux achats responsables publics et privés
- Renforcer la création d'emploi et d'inclusion

#### → **#1- Evaluer autrement la création de richesse**

##### **Action structurante :**

- Construire un référentiel des nouveaux indicateurs de richesses basés sur les Objectifs de Développement Durables, référentiel décliné territorialement et stratégiquement, prenant en compte les spécificités locales et exprimant l'ambition commune des acteurs.
- 

##### **Les principales actions à mettre en œuvre**

- Construire et mettre en place de nouveaux référentiels (indicateurs) sociaux, économiques et environnementaux
  - ° Pour piloter la feuille de route,
  - ° Évaluer les actions et projets
  - ° Structurer la commande publique
  - ° Sensibiliser les acteurs et les habitants

#### → **#2- Développer des nouveaux modèles de financement**

##### **Action structurante :**

- Créer un véhicule financier socialement responsable pour soutenir le développement des petites et moyennes entreprises métropolitaines engagées - dont les entreprises de l'ESS.

##### **Les principales actions à mettre en œuvre**

- Identifier les besoins à prendre en compte auprès des entreprises.
- Mobiliser de nouveaux outils de financement pour les positionner au bénéfice des projets de transition, en mobilisant différents leviers : Financement participatif, Livret Utile, ...
- Construire une stratégie d'intervention de la collectivité métropolitaine dans le cadre de sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC).
- Formaliser les complémentarités et synergies des outils de financements de l'Innovation Sociale, de la recherche&développement pour soutenir les projets à impact.

#### → **#3- Renforcer l'accompagnement des acteurs**

##### **Action structurante :**

- Mettre en place un « accélérateur de territoire » pour accompagner au changement d'échelle les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire.

### **Les principales actions à mettre en œuvre**

- Organiser et renforcer les synergies entre l'écosystème de l'innovation et les acteurs de l'accompagnement des projets et entreprises ESS pour favoriser l'hybridation de leurs offres de service et soutenir le développement des filières de coopération.
- Proposer une offre d'accompagnement en ingénierie de projets ESS auprès des communes.
- Etoffer l'offre d'accompagnement des Ecosolies à destination des projets collectifs structurants multi-acteurs des filières de coopération de la feuille de route ESS.
- Renforcer la synergie et la complémentarité de tous les acteurs de l'accompagnement, au service du développement des projets, notamment ceux s'implantant en QPV.

### **→ #4- Poser la stratégie immobilière pour l'implantation et le développement les acteurs de l'ESS**

#### **Action structurante :**

- Déployer le SOLILAB de demain, dans une logique de « parcours » : de l'incubation au développement des projets à impact, au regard d'une stratégie multi sites, lieux « démonstrateurs » et amplificateurs de l'ESS sur le territoire.

### **Les principales actions à mettre en œuvre**

- Mener l'étude programmatique pour définir le Solilab de demain et engager le déploiement du Solilab de demain. ( fonctions et usages, volets foncier et immobilier, juridique, économique et financier, ).
- Intégrer la consultation des réseaux d'acteurs de les besoins des acteurs de l'ESS dans les programmes de sites en reconversion portés par la Métropole et ses satellites.
- Mobiliser l'immobilier transitoire au service des acteurs de l'ESS, expérimenter de nouveaux modes de portage d'opérations immobilières.
- Proposer aux communes l'offre d'ingénierie existante pour l'émergence de tiers lieux sur leur territoire.
- Intégrer les projets ESS dans le développement de l'offre commerciale de proximité ( quartiers ) via NOVAPOLE.
- Créer une foncière immobilière solidaire par les acteurs de l'ESS pour porter leurs projets immobiliers solidaires coopératifs.
- Développer des espaces « hybrides » mutualisés multi-activités pour offrir aux habitants une offre de proximité, en lien avec « la ville du 1/4 d'heure », notamment en QPV.

### **→ #5- Assurer un maillage et une coopération territoriale**

#### **Action structurante :**

- Renforcer le maillage territorial de l'ESS à différentes échelles du territoire (communes, Quartiers Politique de la Ville (QPV), territoires voisins) pour porter le déploiement de l'ESS.

### **Les principales actions à mettre en œuvre**

- Mieux faire connaître l'ESS, l'offre d'accompagnement à l'amorçage et au développement des entreprises l'entrepreneuriat responsable et notamment dans le champ de l'ESS,
- Bâtir une offre d'ingénierie pour déployer les projets ESS sur les communes de la Métropole, et notamment dans les quartiers : réemploi, gestion des bio déchets, tiers-lieux, ...
- Rendre visible les initiatives et projets ESS portés par les communes et les acteurs, les diffuser, les essayer sur le territoire,
- Développer les relations, actions avec les territoires voisins pour soutenir la structuration des filières de coopérations

### **→ #6- Communiquer et rendre lisible les actions**

#### **L'action structurante :**

- Organiser des événements « Grand Public » et « Professionnels » autour de l'Économie Sociale, Solidaire et Responsable (ESSR).

### **Les principales actions à mettre en œuvre**

- Renforcer la place des acteurs de l'ESS dans les événements économiques existants : Social Change, Go Entrepreneurs, ...

- Organiser les « journées réflexives de l'ESS » pour alimenter la réflexion et la prospective, porter l'innovation sociale, ADN de l'ESS, en articulation avec les journées métropolitaines,
- Développer une communication grand public autour de l'ESS Responsable, visant à expliquer les valeurs défendues, la diversité et les contributions sur le territoire ,
- Organiser la mise en avant des actions et initiatives menées sur le territoire pour encourager les acteurs et habitants à s'en saisir et contribuer aux enjeux des transitions,
- Diffuser et infuser dans l'ensemble des écosystèmes d'acteurs (publics, privés) les principes et valeurs de l'ESS Responsable grâce à des relais adaptés pour révéler le potentiel d'action de l'ESS.

→ **#7- Faire de la commande publique et privée un levier puissant pour développer l'économie de proximité locale et responsable.**

**L'action structurante**

- Intégrer dans le nouveau Schéma de Promotion des Achats Responsables (SPAR) de Nantes Métropole des actions spécifiques à destination de l'ESS.

**Les principales actions à mettre en œuvre**

- Soutenir l'accès des acteurs de l'ESS à la commande publique: accès à la programmation, formation des entreprises et y répondre, adaptation des modalités de montage du marché, ...
- Accompagner les changements de pratique en incitant à l'achat responsable et local par des leviers tels que la commande publique, privée.
- Soutenir la structuration d'offres collectives des acteurs pour qu'ils puissent saisir les opportunités notamment induites par les obligations inscrites dans la loi AGECE.
- Créer et mettre à disposition des citoyens, des entreprises, organisations et acteurs et acheteurs publics un « catalogue local » de la transition présentant les services et produits portés par les acteurs de l'ESS pour acheter et consommer responsable et en proximité.
- Accompagner les entreprises à travailler en réseau pour organiser l'offre responsable dans une logique intégrée (mutualisation des moyens de vente, communication ciblée, développement de coopération d'acteurs dans le cadre de la structuration des filières, réponse en groupement.....).

→ **#8- Renforcer la création d'emplois, la professionnalisation et l'inclusion**

**L'action structurante**

- Conduire une action spécifique sur le champ de l'ESS et des filières de coopération en lien avec la démarche GPECT métropolitaine sur le champ de l'emploi et de l'insertion.

**Les principales actions à mettre en œuvre**

- Expérimenter de nouveaux cadres d'accès à l'emploi: contribuer à l'émergence et au développement des entreprises à but d'emploi dans le cadre de l'expérimentation métropolitaine Territoire Zéro Chômeur Longue durée.
- Contribuer au plan d'action (emploi/insertion) de Nantes Métropole qui vise à poser une action globale et intégrée pour lever les freins à l'emploi et favoriser les parcours vers l'emploi.
- Développer l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires Politique de la Ville, notamment en renforçant la synergie entre tous les acteurs intervenant dans le champ de l'accompagnement des porteurs de projets.
- Favoriser la contribution et la coopération des acteurs de l'ESS au bénéfice des quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- Consolider l'offre d'accompagnement des projets ESS – Insertion et valoriser la logique de parcours vers l'emploi des personnes en situation d'insertion.
- Inscrire les besoins identifiés en compétences, notamment sur les filières de coopération ESS, au sein du CLEFOP et de la Stratégie Régionale Emploi/Formation.

**II - Les 10 filières de coopération**

- Eco-construction Solidaire
- Réemploi et bio-ressources
- Habitat Inclusif
- Alimentation en circuits courts
- Logistique urbaine durable

- Numérique responsable
- Mobilité inclusive
- Energie Citoyenne
- Santé pour tous
- Culture et Citoyenneté

Ces filières sont transversales, et viennent croiser les enjeux de plusieurs secteurs d'activités. Elles intègrent les enjeux de la transition, dans leur définition et dans leur objet, englobent des acteurs et organisations hétérogènes relevant à la fois du secteur public, du privé commercial lucratif, de l'économie sociale et solidaire, sont moteurs d'innovation sociétale au bénéfice du territoire. L'innovation s'incarne ici dans les services, les modèles économiques, juridiques ou organisationnels.

## **1- Eco construction solidaire :**

### **Action structurante :**

- Construire le tiers-lieu de l'écoconstruction, bâtiment « totem » de l'écoconstruction sur le territoire.

### **Les principales actions à mettre en œuvre**

- Mettre en place un plan d'accompagnement à l'entretien et la rénovation du logement intégrant des leviers pour les habitants (accompagnement financier, réhabilitation participative).
- Développer les clauses développement durable et social dans la commande publique, les cahiers des charges (dimension collective, maîtrise d'usage, réemplois des matériaux, insertion).
- Structurer sur le territoire une nouvelle approche de la construction, coopérative.
- Organiser une filière de la gestion et valorisation des déchets de chantier, avec les acteurs de l'insertion et travailler avec la filière du réemploi autour des possibilités de sourcing de matériaux et de valorisation.
- Développer la structuration d'une offre et d'un parcours de formation aux métiers de l'écoconstruction dans une perspective sociale et solidaire (insertion, formation des jeunes, reconversion professionnelle, etc).

## **2- Réemploi et économie des ressources**

### **L'action structurante :**

- Structurer la filière du réemploi : déploiement d'un réseau décentralisé de collecte , stockage, réparation et redistribution et valorisation inter-filière.

### **Les principales actions à mettre en œuvre**

- Structurer une filière locale de tri et de valorisation des biodéchets,
- Réaliser des études de gisements et exutoires par filières, et déployer des réponses adaptées en local ou avec les territoires voisins.
- Mettre en œuvre un SIEG, adapter la commande publique.
- Poser le schéma directeur d'implantation des structures du réemploi à l'échelle du territoire Métropolitain.
- Expérimenter des espaces « pilotes » pour sensibiliser le grand public aux changements de pratiques de consommation.
- Travailler avec les éco-organismes pour construire avec eux des stratégies territoriales de développement du réemploi en intégrant les nouvelles REP ( Responsabilité Elargie des Producteurs) en cohérence avec la loi AGEC et accompagner les acteurs de l'ESS à se saisir des opportunités à venir offertes par les nouvelles réglementations.
- Expérimenter, avec des promoteurs privés ou publics, des zones commerçantes zéro déchet, zéro gaspillage, au sein de « boutiques pilotes » pour sensibiliser le grand public aux changements de pratiques de consommation.
- Soutenir la création d'une marque visible et marketée autour de la dynamique territoriale de réemploi et de l'antigaspi sur l'ensemble de la métropole, en valorisant l'expertise des acteurs de l'ESS ( ex : Réseau Eco-événement).

### **3- Habitat inclusif**

#### **L'action structurante**

- Pérenniser et développer des modes d'habitat diversifiés, intégrant la mobilisation de l'urbanisme transitoire, en particulier en direction des publics les plus vulnérables : personnes en situation de handicap, précaires, en travaillant à la fois les solutions d'urgence, transitoire et l'installation dans une solution pérenne.

#### **Les principales actions à mettre en œuvre**

- Articuler la production et la rénovation des logements avec les objectifs d'inclusion par l'habitat pour adapter aux besoins les volumes de production et de rénovation.
- Renforcer les actions de sensibilisation, d'incitation et d'accompagnement à la rénovation des logements.
- Développer l'offre de logements pour répondre à des besoins spécifiques non couverts, et notamment en direction des publics en situation de fragilité.
- Développer des parcours et offres cohérents d'hébergement, de la solution d'urgence à la solution pérenne, dans une logique de mise à l'abri (1% du budget métropolitain).
- Diversifier les modes d'accès à la propriété : habitat participatif, habitat coopératif, ...

### **4- Alimentation et circuits-courts.**

#### **Action structurante :**

- Organiser l'offre alimentaire territoriale, en circuits courts : production livraison, collective et mutualisée pour approvisionner et rendre accessible les produits issus de l'agriculture biologique, en s'appuyant sur une logistique durable.

#### **Les principales actions à mettre en œuvre**

- Créer un incubateur culinaire ( CAE) et un réseau de « cuisines partagées » pour soutenir la création d'entreprises dans le secteur de la restauration responsable, en lien avec OSEZ Entreprendre.
- Préserver l'ensemble du foncier agricole déjà disponible sur le territoire et assurer sa transmission (accompagnement à l'installation, développement de cadres juridiques d'acquisition et de transmission).
- Développer les coopérations avec les territoires voisins pour répondre aux besoins du territoire.
- Développer les coopérations entre les acteurs de l'ESS et les acteurs de la Recherche et de l'Innovation, le MIN pour développer l'interconnaissance, et les coopérations d'acteurs pour déployer des solutions innovantes.
- Valoriser, organiser, développer l'implication des acteurs de l'ESS dans la mise en œuvre des engagements du Projet Alimentaire Territorial.
- Accompagner les communes à faire évoluer leur politique « achat ».

### **5- Logistique urbaine durable**

#### **Action structurante**

- Structurer une filière logistique durable pour renforcer le maillage et la coopération territoriale en travaillant autour des flux, de la sensibilisation des particuliers et des professionnels à l'utilisation d'une logistique socialement responsable.

#### **Les principales actions à mettre en œuvre**

- Accompagner les projets et les solutions de logistique durable et responsable dans leur déploiement sur le territoire : appui au projet, commande publique en règlement d'intervention, stratégie immobilière et schéma immobilier logistique associé qui favorisent le maillage à l'échelle de l'ensemble du territoire métropolitain.
- Optimiser et mutualiser la logistique des chantiers : expérimenter des bases de vie de chantier mutualisées, faire évoluer la commande publique pour favoriser la logistique mutualisée et décarbonée.
- Contribuer à la mise en œuvre le plan d'actions du Pacte Métropolitain de la Logistique Urbaine Durable et Résiliente qui sera élaboré en 2022 avec les acteurs de l'ESS, sur les champs d'actions: livraison, logistique des chantiers de BTP, des circuits alimentaires, ...

- Renforcer l'articulation et le maillage territorial des solutions aux différentes échelles du territoire ( commune, quartier, ...) pour réduire l'impact de la logistique urbaine.
- Valoriser les usages innovants du fleuve comme substitution à la mobilité carbone.

## **6- Le Numérique responsable**

### **L'action structurante :**

- Organiser une filière complète de production d'équipements numériques responsables et d'appui aux pratiques de sobriété numérique.

### **Les principales actions à mettre en œuvre**

- Accompagner vers plus de sobriété les pratiques en matière d'équipements électroniques et d'usage du numérique par la production d'équipements responsables.
- Sensibiliser et informer sur les enjeux sociétaux et environnementaux du numérique par des actions en direction des entreprises et du grand public.
- Organiser une offre numérique responsable accessible à tous.
- Développer des actions pour réduire la fracture numérique, en direction des publics éloignés du numérique de tous âges et toute situation sociale.
- Mener une concertation territoriale sur la sobriété numérique autour d'un évènement grand public.

## **7- Mobilité inclusive**

### **L'action structurante**

- Développer des services solidaires et collaboratifs, dans logique coopérative entre habitants, acteurs publics et privés, dont les acteurs de l'ESS.

### **Les principales actions à mettre en œuvre**

- Développer les offres de mobilité sur le dernier km en organisant la complémentarité des moyens de transport.
- Développer, renforcer les solutions d'auto-partage.
- Favoriser les mobilités douces et multimodales, l'éco-mobilité inclusive.
- Renforcer les actions d'accompagnement au changement de comportement à la mobilité douce.

## **8- Energie Citoyenne**

### **L'action structurante**

- Accompagner la transition des acteurs vers des énergies renouvelables.

### **Les principales actions à mettre en œuvre**

- Valoriser- accompagner les initiatives citoyennes de consommation et de production d'énergie.
- Accompagner la mobilisation de l'épargne des habitants dans la transition énergétique et mettre à disposition du foncier public, y compris les toitures, pour des projets d'énergie renouvelables citoyens.
- Accompagner la transition des bâtiments du parc immobilier, notamment dans le tertiaire.
- Stimuler la recherche sur les solutions techniques d'énergies renouvelables ou de sobriété énergétique et sur l'appropriation citoyenne de ces techniques, via des appels à projets ciblés en lien avec le Conseil Régional des Pays de la Loire et l'Ademe.
- Favoriser le déploiement sur le territoire d'entreprises de production coopérative d'énergie.
- Soutenir les actions de sensibilisation et d'éducation aux enjeux de sobriété énergétique.

## **9- Santé pour tous**

### **L'action structurante**

- Accompagner les projets visant à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé => Favoriser l'accès aux droits et aux soins primaires de tous les publics, et des plus vulnérable et/ou précaires en particulier.

### **Les principales actions à mettre en œuvre**



- Développer les partenariats pour développer des actions de prévention en réponse aux enjeux de santé mentale, de la nutrition, lutte contre les différentes formes de harcèlement.
- Soutenir l'émergence des centres de santé pluridisciplinaires de proximité, sous modèles associatifs ou coopératifs, avec une attention particulière pour l'installation en QPV .
- Accompagner à l'émergence et au développement des projets à destination des aidants pour faciliter l'accès à des temps et des solutions de répit (baluchonnage, accueil de jour et de nuit en établissement...), promouvoir le métier de « care manager ».
- Développer des offres de services avec les acteurs de l'ESS pour accompagner l'exemplarité du futur Quartier de la Santé, par exemple sur les secteurs du transport, de l'alimentation, du suivi pu patient, ...).
- Soutenir les coopérations avec le domaine de la « e-Santé » et de l'innovation favorisant le mieux-vivre, mieux-être des patients et personnes porteuses d'un handicap, au bénéfice des patients.

## **10- Culture et citoyenneté**

### **Action structurante**

- Favoriser et développer les démarches de coopération et de mutualisation inter-sectorielles comme vecteur de résilience pour le champ culturel .

➤

### **Les actions à mettre en œuvre**

- Réaliser un état des lieux des besoins du secteur, des acteurs en présence, des initiatives menées dans le champ culture & ESS sur le territoire.
- Travailler & construire la gouvernance de la filière : objectifs de la filière, besoins identifiés, afin de mettre en réseau les acteurs concernés, favoriser l'interconnaissance.
- Développer l'accompagnement des acteurs de la filière: recherche de financements, équilibre du modèle économique, développement des coopérations avec les communes de Nantes Métropole pour le déploiement de l'offre culturelle existante sur l'ensemble du territoire, y compris dans les QPV, ...

### **III- La gouvernance de la feuille de route territoriale ESS**

La mise en œuvre de cette feuille de route ESS se fera par les contributions croisées: \_

- ➔ De Nantes Métropole, via ses politiques publiques : celle de l' Economie et Emploi Responsables et celles des autres directions en lien avec les filières de coopération.
- ➔ Des Ecosolies, partenaire de premier plan, via la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens 2022-2024
- ➔ Des partenaires, via les conventions pluriannuelles 2022-2024.

#### Les instances de gouvernance politique et stratégique :

- ➔ Groupe Politique de la DEER et l'articulation à poser les instances des autres politiques publiques concernées par filières de coopération pour assurer la transversalité.
- ➔ Le COPIL Nantes Métropole/ Ecosolies : 4 fois / an
- ➔ Les COPIL avec chaque partenaire, dans le cadre de suivi des conventions pluriannuelles.

#### Le suivi opérationnel

Création d'un « comité de suivi » par « filière de coopération ». Il a pour objectif de suivre les actions de la feuille de route. Il est transversal, associe les Ecosolies et s'articule avec les instances de suivi des autres feuilles de routes, documents cadres portés par les autres directions concernées par les secteurs des filières de coopération. ( Feuille de route Longévité, PAT, ...)

#### « Comité rédactionnel »

Proposition d'organiser des « journées réflexives – prospectives ESS » , pour rendre lisible la capacité d'innovation de l'ESS, échanger sur des enjeux avec des acteurs « témoins », partager les bonnes pratiques, .... Les thématiques abordées pourront être adossées aux leviers d'actions de la feuille de route ? Ces journées seront à articuler avec celles qui seront organisées par la Métropole.

Proposition de créer un « Conseil de l'ESS » qui se réunirait à minima une fois par an, rassemblant les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions la feuille de route.

Objectif : Donner à voir les actions et projets engagés, l'avancée de la mise en œuvre de la feuille de route.